

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION ESPACE BELLEDONNE

Parc de la Mairie
38190 LES ADRETS

A l'assemblée générale de l'association Espace Belledonne,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Espace Belledonne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée aux décalages de règlement depuis 2015 des subventions Région et Leader, susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « *Faits caractéristiques de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « *Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation* », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 26 avril 2021

Le commissaire aux comptes

SR AUDIT



Loïc BROUSSE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	501		501	501
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	534	534		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	19 501	16 251	3 250	1 512	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	20 536	16 785	3 751	2 013
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	148		148		
Autres créances	387 431		387 431	481 662	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	127 061		127 061	43 280	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	514 640		514 640	524 942
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	535 177	16 785	518 392	526 955

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	6 630	6 630
	Report à nouveau	(47 340)	48 903
	Résultat de l'exercice	(4 584)	(96 243)
	Total des fonds propres	(45 294)	(40 711)
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	(45 294)	(40 711)
Provisions	Provisions pour risques	120 000	100 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	120 000	100 000
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	300 000	300 000
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 871	50 625
	Dettes fiscales et sociales	34 814	32 170
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	53 350	53 350	
Produits constatés d'avance	4 652	31 520	
	Total des dettes	443 686	467 666
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	518 392	526 955
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 583,57)	(96 243,03)
	(1) Dont à moins d'un an	443 686	467 666
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	6 428	83
	Prestations de services	65 579	63 805
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	323 093	402 953
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	2	4
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		733
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	395 102	467 578
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	135 101	192 480
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 770	2 047
	Rémunération du personnel	179 833	184 405
	Charges sociales	56 040	59 063
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	1 261	947
	Dotations aux provisions	20 000	100 000
	Autres charges	36	4
		Total des charges d'exploitation	394 041
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	1 060	(71 369)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	62	79
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		4 332
		2 - RESULTAT FINANCIER	62
Charges financières	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	1 123	(75 622)
	Produits exceptionnels	28 547	690
	Charges exceptionnelles	34 253	21 311
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 706)	(20 621)
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	423 711	468 347
	TOTAL DES CHARGES	428 295	564 590
	EXCEDENT ou DEFICIT	(4 584)	(96 243)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 035					1 035
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 035					1 035
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 501		3 000			19 501
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 501		3 000			19 501
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	17 536		3 000			20 536

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Faits caractéristiques de l'exercice

Sur l'exercice 2020, l'association a connu aussi des difficultés de trésorerie liées à des différés d'encaissements de subvention. Afin de faire face à ses échéances d'exploitation, l'association a toujours recours à une avance de trésorerie de 300.000 €, versée par la Communauté de Commune du Grésivaudan.

Par ailleurs, pour face face à l'incertitude lié au recouvrement de subventions, la provision pour risques a été portée à 120 000 €.

L'épidémie de Covid - 19 , de part son caractère récent et inédit, et des nombreuses incertitudes existantes, notamment sur la durée de la crise, l'association n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Evénements postérieurs à la clôture

La poursuite de L'épidémie de Covid - 19 ne permet pas d'avoir une vision normale sur l'année 2021.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions sur sol d'autrui : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé et que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Produits à recevoir

Le poste produits à recevoir s'élève à 360 811.96 € au 31/12/2020 et se décompose de la manière suivante :

- produits à recevoir d'actions réalisées en 2015 : 19 805 €
- produits à recevoir d'actions réalisées en 2016 : 57 390 €
- produits à recevoir d'actions réalisées en 2017 : 43 057 €
- produits à recevoir d'actions réalisées en 2018 : 47 408 €
- produits à recevoir d'actions réalisées en 2019 : 87 463 €
- produits à recevoir d'actions réalisées en 2020 : 93 174 €
- adhésions des membres à recevoir : 11 379 €
- recettes livres : 245 €
- indemnités cpam : 891 €

Ces montants à recevoir de 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 correspondent principalement à des subventions de la Région et de l'Union Européenne (programme Leader) gérées par la Région Auvergne

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Rhône Alpes.

Pour ces subventions, les avis d'attribution sont en possession de l'Association. Le décalage de règlement est lié à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des subventions qui était piloté et versé auparavant par l'Europe pour le précédent programme Leader.

Aucune provision n'a été constatée sur les comptes clos au 31/12/2018.

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	534			534
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	534			534
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	14 990	1 261		16 251	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 990	1 261		16 251	
TOTAL		15 524	1 261		16 785

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	148	148	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	829	829	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	386 602	386 602	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		387 579	387 579	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	300 000	300 000		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 871	50 871		
	Personnel et comptes rattachés	5 690	5 690		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 897	26 897		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 227	2 227		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	53 350	53 350			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	4 652	4 652			
TOTAL DES DETTES		443 686	443 686		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

		31/12/2020
Total des Charges à payer		54 343
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 871
<i>Fournisseur f.n.p.</i>	50 871	
Dettes fiscales et sociales		3 472
<i>Personnel charges a payer</i>	1 597	
<i>Organismes cap/cp</i>	704	
<i>Etat autre c.a.p.</i>	1 171	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		386 750
Autres créances clients		148
<i>Factures à établir</i>	148	
Autres créances		386 602
<i>AAR far honoraires</i>	600	
<i>Divers produits a recevoi</i>	386 002	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		4 652	4 652
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			4 652

--

ACTIONS MENEES EN 2020

	PROGRAMMES				ACTIONS				VA	TOTAL
	ANIMATION & GESTION LEADER 2014-2020	ESPACE VALEEN	PLAN PASTORIAL TERRITORIAL	HAUTE TRAVERSEE DE BELLEDONNE	BELLEDONNE & VEILLES	PAEC	CVB	ANTERIEURS	DP PNR VA	
RESSOURCES	67 710	52 115	19 748	9 200	15 686	3 500	43 320	0	183 884	395 163
Adhésions					2 002				63 429	65 431
Leader	23 226	26 305	14 811							64 342
Région			4 937	5 750	5 000		43 320		84 000	143 007
CC Grésivaudan	19 128	9 040			4 000					32 168
CC Cœur de Savoie	8 007	4 178			1 000					13 185
Grenoble Alpes Métropole	13 790	3 351							5 000	22 141
Autres CC et communes	3 559	1 144								4 703
Conseil Départemental 38					3 500	3 500			10 000	17 000
Conseil départemental 73									15 000	15 000
FEDER										0
FNADT		8 097		3 450						11 547
autres produits					184				6 455	6 639
DEPENSES	73 459	55 508	24 164	11 682	15 350	4 227	59 941	0	129 706	374 037
Frais généraux	1 414	2 579				678	1 126		44 150	49 947
Prestations extérieures			24 164	11 682	14 750		22 008		12 549	85 153
Frais de personnel	70 784	52 929			600	3 549	36 807		72 973	237 642
Divers	1 261								34	1 295
RESULTAT COURANT	-5 749	-3 393	-4 416	-2 482	336	-727	-16 621	0	54 178	21 126
exceptionnel	-9 613	357	-1 289	744	4 892			1 270	-2 067	-5 706
provision									-20 000	-20 000
RESULTAT	-15 362	-3 036	-5 705	-1 738	5 228	-727	-16 621	1 270	32 111	-4 580